

Comunitas fête ses 50 ans d'existence

Comunitas Fondation de prévoyance a bien surmonté la difficile année de placement 2015. L'assemblée des délégués a élu Reto Lindegger, directeur de l'Association des Communes Suisses, au Conseil de fondation.

«Comunitas Fondation de prévoyance a connu comme toutes les autres caisses de pension une année de placement 2015 difficile.» Stefan Christen, président du Conseil de fondation, a fait cette constatation à l'occasion de l'assemblée des délégués de Comunitas qui a eu lieu mi-juin à Berne. En début d'année, la Banque nationale suisse (BNS) a créé un choc sur les marchés en abandonnant le taux plancher de l'euro et en introduisant des taux d'intérêt négatifs. «Par sa décision du 15 janvier 2015, la BNS a créé de nouvelles règles du jeu et un nouveau contexte.» Comunitas, selon

Stefan Christen, a bien surmonté la turbulente année de placement 2015 grâce au niveau stratégiquement bas de ses avoirs en monnaies étrangères. Fin décembre, Comunitas affichait pour 2015 un rendement net négatif de 0,29%. Stefan Christen a cela dit mis en garde sur le fait qu'il ne fallait pas se focaliser sur des résultats annuels isolés. Le financement doit être garanti sur le long terme, et les actifs et les passifs doivent être équilibrés en fonction du changement des conditions-cadre. Parmi les principaux défis qui attendent la prévoyance professionnelle, il a mentionné le bas

niveau des taux d'intérêts, l'augmentation de l'espérance de vie et la «redistribution étrangère au système» entre les assurés actifs et les bénéficiaires de rentes. «Pour pouvoir faire face à ces défis structurels, il faudra prendre des décisions courageuses.» Un avenir avec de faibles rendements de placements nécessite des adaptations au niveau des passifs. «Je suis persuadé que les modifications des bases techniques auxquelles le Conseil de fondation a récemment procédé vont encore être suivies de nouvelles adaptations dans un avenir proche», a déclaré Stefan Christen.



Reto Lindegger, directeur de l'Association des Communes Suisses, a été élu au Conseil de fondation de Comunitas.

Photos: Mario Wüest/Foto Video Zumstein AG

Allongement de l'espérance de vie

Comme l'a rappelé l'expert agréé en matière de prévoyance Martin Schnider, grâce aux provisions accumulées au cours des années précédentes, tant la diminution du taux d'intérêt technique que le changement des bases actuarielles pourront être réalisés sans incidence sur le bilan. Dans la perspective d'une nouvelle diminution du taux d'intérêt technique, de nouvelles provisions sont actuellement constituées. Martin Schnider a expliqué la corrélation entre le taux d'intérêt technique et le taux de conversion: «Les prestations de vieillesse devraient être intégralement financées par le capital accumulé au moment du départ à la retraite.» Le montant du taux de conversion dépend par conséquent de la durée de versement des prestations, des revenus de la fortune sur le capital résiduel et du taux d'intérêt technique. Le problème est le suivant: l'espérance de vie augmente, la durée de versement s'allonge, et dans le même temps, les prévisions de rendement baissent. L'augmentation de l'espérance de vie est illustrée par le nombre de personnes âgées de 100 ans et plus: elles ont passé de 350 en 1990 à 1500 en 2014. Pour Martin Schnider, compte tenu des circonstances présentes, une nouvelle diminution du taux d'intérêt technique à 2,5% ou 2,0% est inévitable.

Le degré de couverture de Comunitas a reculé, passant de 98,17% fin 2014 à



Dans son exposé, le futurologue Georges T. Roos a traité de l'évolution démographique et de ses causes.

95,74% fin 2015, et il s'est établi fin mai 2016 à 96,94%. La performance s'est élevée en 2015 à -0,29% (7,39% en 2014), et de janvier à fin mai 2016, il a été enregistré une performance de 2,27%. Comunitas a fait procéder par la Fondation Ethos à un screening des placements de fortune au niveau des critères non financiers. Comme l'a indiqué le directeur adjoint, Stefan Demetz, Ethos a confirmé que le portefeuille de Comunitas était dans son ensemble bien positionné en ce qui concerne les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Reto Lindegger élu

Le Conseil de fondation comprend actuellement huit membres, et il est composé de manière paritaire de représentants des salariés et des employeurs. Ulrich König ayant démissionné fin 2014 de son poste de directeur de l'Association des Communes Suisses (ACS) afin de prendre sa retraite, il a annoncé son départ du Conseil de fondation. L'assemblée a élu à sa place le directeur de l'ACS, Reto Lindegger, en tant que représentant des employeurs au sein du Conseil de fondation pour le reste de la période de fonction en cours, jusqu'en 2019. L'ACS, en tant que fondatrice de Comunitas, avait droit selon les anciens statuts à deux mandats au sein du Conseil de fondation; depuis 2005, elle n'est plus représentée que par un seul mandat au sein du Conseil de fondation.

Comunitas fête ses 50 ans

Le 9 décembre 1966 a été fondée à Olten la «Caisse de pension de l'Association des Communes Suisses», laquelle a commencé ses activités le 1^{er} janvier 1967. Comme l'a expliqué sa directrice, Gisela Basler, les différentes activités du cinquantenaire seront toutes placées sous le signe de prestations encore meilleures en faveur des assurés. C'est ainsi par exemple que l'accessibilité du site Internet a été améliorée et qu'une nouvelle brochure d'entreprise a été éditée. La newsletter «Comunique» a été remise au goût du jour et dès cet automne, elle sera également disponible en version électronique. Début 2017, toutes les personnes assurées recevront la nouvelle brochure «La prévoyance Comunitas expliquée simplement» en même temps que leur nouveau certificat de prévoyance. Cette brochure explique de manière concise et précise les principaux points du règlement de prévoyance. Enfin, le rapport de gestion 2016 paraîtra dans une présentation nouvelle d'une lecture plus agréable, et une nouvelle version compacte sera envoyée à tous les assurés en avril 2017. Les festivités du 50^e anniversaire s'achèveront par l'assemblée des délégués du 21 juin 2017 au Centre Paul Klee à Berne.

Steff Schneider

Informations:
www.comunitas.ch

«Vieillir se soigne de mieux en mieux»

«Dans 20 ans, un habitant de la Suisse sur quatre sera âgé de 65 ans ou plus.» C'est ainsi que s'est exprimé le futurologue Georges T. Roos dans son exposé consacré en particulier à l'évolution démographique et à ses causes. L'Office fédéral de la statistique part de l'idée que d'ici 2035, l'espérance de vie va augmenter de cinq ans. Georges T. Roos estime qu'il s'agit là d'une prévision très prudente. Au cours des 30 prochaines années, le nombre de bénéficiaires de rente va progresser dans presque tous les cantons de plus de 50%. Georges T. Roos part de l'idée que dans 20 ans, en Suisse, une personne sur quatre sera âgée de plus de 65 ans et que sur ce nombre, la moitié sera âgée de plus de 80 ans. D'un point de vue biologique et médical, on assiste dans un même temps à un «processus de rajeunissement phénoménal». D'un art, la médecine va devenir une science, et le vieillissement en tant que «maladie» va pouvoir se soigner de mieux en mieux. Dans le même temps, la juste répartition des coûts de la longévité va devenir une question sociopolitique essentielle.

sts